

Samedi 5 Novembre 2022



« La société est largement redevable aux femmes »

« La société est largement redevable aux femmes, engagées dans les secteurs les plus divers de l'activité éducative, bien au-delà de la famille » : c'est ce qu'a affirmé le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège, intervenant à la conférence organisée par Caritas Internationalis, intitulée « *Le vrai visage de l'humanité : le leadership des femmes pour une société juste* ».

Le pape François a publié un message sur sa page Twitter [Pontifex.fr](https://twitter.com/Pontifex_fr) : « Les femmes, a écrit le pape, doivent également se voir confier des rôles et des responsabilités plus importants. Combien de morts seraient évités si les femmes étaient au centre des décisions ! Travaillons afin qu'elles soient plus respectées, reconnues et impliquées. @iamcaritas »

Dans son discours, le cardinal Parolin a noté qu' « à travers leur activité, les femmes réalisent une forme de maternité affective, culturelle et spirituelle, d'une valeur réellement inestimable du fait de leur impact sur le développement de la personne et l'avenir de la société ».

Parlant du rôle de l'éducation, le cardinal a souligné que les disparités en cette matière sont « souvent liées au revenu, à la race et à diverses situations de vulnérabilité qui font encore de nombreuses filles et jeunes femmes des individus marginalisés ».

Il a réaffirmé que « sans le droit à l'éducation », toute discussion « sur la promotion des femmes risque de ne rester qu'un vain exercice de rhétorique ».

Considérer le thème de la femme en partant de l'éducation, a-t-il dit, signifie souligner « l'importance fondamentale des processus de croissance humaine, spirituelle, intellectuelle et professionnelle qui leur permettent de s'affirmer dans la société, au même titre que les hommes ».

D'ailleurs, a poursuivi le cardinal Parolin, « c'est sur ces processus que les États devraient avoir le courage d'investir, inversant ainsi le rapport embarrassant et asymétrique entre les dépenses publiques d'éducation et les fonds alloués à l'armement ».

Il a souligné à quel point cela est vrai aujourd'hui, à une époque où l'éducation est « à la merci d'une crise profonde, à l'avenir incertain, exacerbée par les conséquences dévastatrices de la pandémie de Covid-19 et un scénario géopolitique extrêmement dangereux, dont trop de filles et les femmes continuent à payer le prix ».

Le cardinal Parolin a également remercié, au nom du pape François, le dévouement de tant d'éducateurs présents dans les coins les plus reculés de la terre, « dont la plupart sont des femmes, religieuses et laïques », a-t-il noté.

Le secrétaire d'État du Vatican a conclu en rappelant que « si la réflexion sur la promotion de la femme a déjà contribué à de grandes avancées, il reste encore beaucoup à faire ».

Cardinal Pietro Parolin — Secrétaire d'Etat du Saint Siège — Traduction Marina Droujinina

✦ LECTIO DIVINA ✦

Un nouveau groupe de « *Lectio Divina* » est en création dans notre paroisse. Toute personne intéressée sera la bienvenue, débutante, recommençante, ou autre, en toute fraternité !

« La lectio divina, que l'on nomme également lecture sainte ou lecture priante, est une méthode de lecture de la Bible, pour entrer en conversation avec Dieu. La prière s'ancre et trouve sa source dans l'écoute préalable de la parole divine. Longtemps considérée comme une pratique monastique, et notamment associée à la tradition du Carmel, cette façon de se nourrir des textes bibliques se re-développe depuis quelques décennies dans les milieux laïcs. Cette tendance a été encouragée par les papes Jean-Paul II et Benoît XVI, suite au concile Vatican II : "Il n'existe pas de priorité plus grande que celle-ci : ouvrir à nouveau à l'homme d'aujourd'hui l'accès à Dieu, au Dieu qui parle et qui nous communique son amour pour que nous ayons la vie en abondance." (Verbum Domini 2) »

Contact : Armelle GOSSELIN - Presbytère de Fondettes



LITURGIE

Notre paroisse souhaite renforcer les équipes de liturgie, chargées de préparer et organiser toutes les célébrations de l'année liturgique, dans ses églises.

Pour cela, elle

recherche plusieurs bénévoles
pour former de nouvelles équipes

« La liturgie est la façon dont les chrétiens célèbrent ensemble les sacrements ou prient ensemble. Héritière d'une longue tradition, la liturgie catholique est à la fois un discours et une action : elle dit et elle fait ce qui est dit, aussi bien par des mots que par des gestes et des signes. »

Contact : Armelle GOSSELIN — Presbytère de Fondettes



Diocèse de
Tours



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Mgr Éric de Moulins-Beaufort s'est exprimé le 21 octobre dernier au sujet de Mgr Michel SANTIER.

La révélation dans la presse de faits graves mettant en cause Mgr Michel SANTIER est un choc pour de nombreux fidèles, en particulier dans les diocèses de Créteil, de Coutances et de Luçon. Je redis ma compassion pour ceux qui ont souffert de ces faits, mais aussi envers toutes celles et tous ceux que ces révélations blessent. Le sentiment de trahison, la tentation de découragement sont autant d'émotions que je comprends et qui nous traversent, tout comme l'incompréhension et la colère de beaucoup devant les actes eux-mêmes. J'entends et je reçois aussi les critiques formulées autour de l'absence de communication des mesures romaines quand elles ont été édictées.

Il ne peut y avoir d'impunité dans l'Église, quelle que soit la fonction de la personne mise en cause. Mgr Michel Santier a été sanctionné par l'autorité du Saint-Siège, après le signalement des faits par l'Archevêque dont il dépendait à l'époque, dès que ce dernier en a eu connaissance. De nouveaux éléments portés à la connaissance de Mgr Dominique Lebrun, archevêque de la province dont dépend désormais Mgr Michel Santier par son lieu de résidence, l'ont amené à informer Rome afin de rouvrir la procédure pour que de nouvelles mesures soient prises en conséquence. Il veille aussi à ce que les autorités civiles soient dûment informées.

J'entends aussi la demande d'une plus grande clarté sur ces procédures canoniques et les mesures qui peuvent en découler. Nous sommes là face à une tension entre les exigences du droit canonique, son usage, ses interprétations qui peuvent varier d'un expert à l'autre, les pratiques de la justice de notre pays, le respect des personnes et l'exigence de transparence que portent beaucoup de fidèles. Nous devons réfléchir à des changements dans nos procédures, dans notre façon de les mener comme d'en communiquer les résultats. Ce sujet important exige une étude sérieuse. Les évêques commenceront à y travailler dès l'assemblée plénière de novembre. Le groupe de travail sur les bonnes pratiques face à des plaintes mis en place après l'assemblée de novembre 2021 aura aussi des recommandations à faire en ce domaine. Nous porterons à Rome le fruit de nos réflexions et nos propositions pour améliorer ce qui peut l'être.

Je redis notre détermination à poursuivre ce chemin de vérité et de justice, pour que la confiance demeure possible et que notre Église soit toujours plus fidèle à sa mission.

Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la CEF, Conférence des Evêques de France

INVITATION À l'occasion de la Journée Mondiale des Pauvres

Festival Saint-Martin

Festival du partage

Je viens pour vivre un temps **convivial et fraternel**

Si je peux j'apporte un **gâteau à partager**

Rendez-vous à 12h
VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022
Pour un grand repas partagé

À l'Église Saint-Julien de Tours

Ne pas jeter sur la voie publique

la place des femmes : dans l'Église

Mardi 29 Novembre 20h00
Maison diocésaine « Le Carmel »

Père Jean-Marie ONFRAY

Contact : formation.permanente@catholique37.fr

CONFÉRENCE du père Jean-Marie ONFRAY
mardi 29 novembre, à 20h,
à la Maison diocésaine « Le Carmel »
Sans inscription.

CONTACT :
Courriel : formation.permanente@catholique37.fr

Samedi 5 Novembre – 19H15 - Basilique Saint Martin
Concert de chants polyphoniques sacrés corses

Samedi 5 Novembre 2022

18h30 Messe anticipée du 32° dimanche du temps ordinaire, à **Luyes**

Intentions : - Alexandre BRAULT

- Pour les défunts

- Pour les défunts et les malades

19h15 Concert de chants polyphoniques sacrés corses - Basilique Saint Martin, Tours

Dimanche 6 Novembre 2022

10h30 Messe du 32° dimanche du temps ordinaire, à **Fondettes**

Intentions : - Nathalie GAUFFENY-DELACHAUSSEE

- Défunts de la famille TEXIER

- Défunts de la famille PHAM VU

Samedi 12 Novembre 2022

16h00 Mariage de Patrick SALLE avec Caroline De CHABOT, au Vieux-Bourg



Adoration du Saint-Sacrement « individuelle » pendant les vacances scolaires

Défunts de la semaine

Nous prions pour Geneviève RIGOUX, Pierre STENUIT, Stéphane DELOMBRE, Michel LORILLARD, Lionel BLANCHARD et Martial FOUQUET, dont les obsèques ont été célébrées cette semaine, et pour leurs familles.

Prochaines sépultures

Jean SAUVARD, Lundi 7 Novembre à 11h00 au Vieux Bourg

Maria RAMOS, Lundi 7 Novembre à 14h30 à Fondettes

Monique HERISSÉ : Bénédiction Mardi 8 Novembre à 10h00 à la chapelle de l'hôpital de Luyes

Jean-Pierre COULON, Mardi 8 Novembre à 14h30 à Fondettes

